

PROCES VERBAL

Comité syndical du SEAT

MERCREDI 12 JUIN 2019

Le Comité Syndical du SEAT s'est réuni à 18 heures, le mercredi 12 juin deux mille dix-neuf, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Jean-Pierre BUCHE
Claude DELETANG
Danien SALLES
Pascal BRUHAT

Bénédicte HEALY
Jean-François DEMERE
Gérard BRANLARD

Titulaires excusés :

Gilles PETEL
Roland BLANCHET
Françoise BERNARD

Suppléants excusés :

Hélène FEDERSPIEL
Sylvie ARDOUREL
René GUÉLON
Claude AUBIER
Pierre DUPECHER

Fabienne LANGUILLE
Gérard BLANCHAMP
Olivier DUMAS
Colette HENRION
Gérard GUILLAUME

Autres personnes présentes

LAIGNEZ Claire, chargée de mission SEAT

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	7			3	7	7	0	0

M. le Président demande si des remarques sont formulées sur le compte rendu du dernier comité syndical qui a eu lieu le 03 avril 2019. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est donc accepté et le Président ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

Ordre du jour :

I. Animation

- Présentation du programme des Ecopolys et validation du budget
- Tarifs 2019 – prestations d'animation, d'accueil et location de matériel
- Ouverture d'une régie d'avances et de recettes et indemnités des régisseurs

II. Contribution des Sablières de Pérignat

III. Aménagement du site

- Reconstruction d'un hangar sur le site de l'Ecopôle
- Devis pour l'apport de terre végétale
- Lancement de la mission d'AMO pour un plan guide du site

IV. Point d'avancement du volet alimentation et agriculture

- Etude de faisabilité pour la création d'une ferme maraichère expérimentale
- Espaces test
- Etude de faisabilité d'un magasin en circuit-court

I. Animations

1. Présentation du programme des Ecopolys et validation du budget

Le Président présente le contenu de l'édition 2019 des Ecopolys « *Ma famille croque le paysage* », journée d'animation qui aura lieu le 29 juin sur l'Ecopole du Val d'Allier. Cette journée se déroulera autour de quatre villages : village gourmand, village nature, village loisirs en famille et village forme et détente. Cette année, des activités en soirée sont également prévues avec un petit spectacle et un concert.



Le Président présente le budget de la journée :

Coût des animations

Types de dépenses	HT	Coût TTC
Calèche - Attelage de traits urbains	358 €	430 €
Anis Etoilé -	458 €	550 €
Chauves-Souris Auvergne	242 €	290 €
Cartographie - Steve Leconte	500 €	600 €
Atelier découpage/collage - Hélène Jourdain	375 €	450 €
LE PETIT THÉÂTRE DAKÔTÉ MUSEUM	1 481 €	1 563 €
Concert	600 €	600 €
TOTAL	4 015 €	4 483 €

Achat de matériel

Types de dépenses	HT	Coût TTC
Porçu - Impression	500 €	600 €
Location de toilette sèche	655 €	786 €
Achat de petits matériel	100 €	100 €
Chapeaux de paille (100)	263 €	316 €
Barnum	1141,67	1370
Oriflammes (5 + 2 drapeaux)	1 500 €	1 500 €
Séchoir solaire	304 €	365 €
TOTAL	4 464 €	5 037 €

Le Président précise que cette journée est éco-labélisée par le SBA, ce qui permet au SEAT de bénéficier d'Eco-cup et de bac de tri pour les déchets.

Le SEAT délibère à l'unanimité sur le budget de 5000€ pour l'organisation de cette journée et sur une enveloppe de 5000€ pour l'achat de matériel. Une distribution d'affiche et de flyers est organisée. Il est précisé que ces dépenses font l'objet d'une demande de financement Leader (dossier animation et communication).

2. Tarifs 2019 – prestations d'animation, d'accueil et location de matériel

Le Président explique que l'Ecopôle du Val d'Allier attire de plus en plus de monde, notamment des scolaires. Plusieurs demandes d'accueil de groupe et d'animations sont recensées. Dans le cadre du modèle économique du site, il précise qu'il serait intéressant que le SEAT puisse développer des animations payantes et proposer une offre d'animation diversifiée.

L'une des missions de Stessy Fourneron, embauchée pour un an, est notamment de structurer un programme d'animations et de travailler à son modèle économique.

Cependant, afin de saisir les opportunités de visites très rapidement, il est proposé d'établir une grille de tarif suivante. Le président propose également de voter sur un tarif de location des barnums dont le SEAT devrait faire l'acquisition.

	Description	Tarif pour les structures situés sur le territoire de Billom Communauté ou de Mond'Arverne Communauté	Tarif pour les structures en dehors de Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté
Accueil de scolaire pour une journée	Prise en charge d'un maximum de 50 enfants de 9h à 16h30 au travers d'ateliers et d'animations sur le site de l'Ecopôle du Val d'Allier. Cette prestation comprend la fourniture d'un espace couvert permettant aux enfants de s'abriter. Le repas et le transport ne sont pas pris en charge	380€ TTC	500€ TTC
Accueil de groupe	Présentation et visite du site de l'Ecopôle du Val d'Allier pour un groupe de 30 personnes maximum. Temps de présence de 9h à 16h30. Le repas et le transport ne sont pas pris en charge	380 € TTC	500€ TTC
Location barnum 3m sur 4.5 m	Barnum de 3 m sur 4,5 m avec barres en alu de 40 mm de couleur blanche. Location uniquement à des associations ou des communes	50 € TTC par jour Cautions de 270€ par Barnum	Pas possible
Location barnum 4 m sur 4.8 m	Barnum de 4 m sur 8 m avec barres en alu de 40 mm de couleur blanche. Location uniquement à des associations ou des communes.	80 € TTC par jour. Cautions de 600€ par Barnum	Pas possible

Le comité syndical du SEAT délibère à l'unanimité sur cette grille de tarif.

3. Ouverture d'une régie d'avances et de recettes et indemnités des régisseurs

Compte tenu de l'avancement du projet, le Président explique que cette décision est précipitée et propose de reporter l'ouverture d'une régie. En effet, dans son fonctionnement actuel le SEAT peut, via des titres de recettes, développer des prestations payantes.

L'ouverture d'une régie pourra être discutée lorsque l'activité sera suffisamment développée.

II. Contribution des Sablières de Pérignat

Monsieur le président rappelle la collaboration constructive et partenariale qui s'est établie entre les SEAT et les carriers, exploitant du site de l'Ecopôle du Val d'Allier sur toute la période de l'arrêté préfectoral délivré le 7 mars 2001. Il rappelle également les engagements pris par ces derniers concernant le suivi et l'accompagnement du réaménagement des gravières consécutifs aux travaux d'extraction.

Conformément à ces engagements et afin de finaliser les travaux de conversion du site face aux exigences de réhabilitation figurant dans le Plan Loire (2015 / 2019), le Président propose au Comité Syndical de solliciter la société des Sablières de Pérignat pour une contribution de 10 000 € euros.

III. Aménagement du site

1. Reconstruction d'un hangar sur le site de l'Ecopôle

Le Président explique qu'un ancien hangar, nommé la « Halle aux Chats » est présent dans le centre bourg de Pérignat-ès-Allier. Ce bâtiment de 12 mètres sur 8 mètres comprend 4 fermes en bois posées sur des piliers de 5 mètres de hauteur environ, et d'une toiture en tuile. Dans le cadre de son projet de rénovation

de centre bourg, qualifié de zone pilote d'habitat, la mairie de Pérignat-ès-Allier a décidé de déconstruire ce bâtiment.

Un partenariat entre le SEAT et la Commune de Pérignat-ès-Allier, permet au SEAT de récupérer l'ensemble des pièces issues de la déconstruction de la « Halle aux chats ».

Dans le cadre du développement des activités sur le site, le Président propose au Comité Syndical du SEAT de reconstruire la « Halle aux Chats » sur le site de l'Écopôle du Val d'Allier.

Les travaux de déconstruction sont intégralement pris en charge par la Mairie de Pérignat-ès-Allier, reste à la charge du SEAT le chantier de reconstruction du hangar.

Grâce à un partenariat avec les carriers, anciens exploitants du site, une cinquantaine de blocs béton peuvent-être donnés par les carriers et intégrés au projet. Par ailleurs cette reconstruction pourra réutiliser les containers maritimes achetés par le SEAT est déjà présents sur le site.

Le Président explique que ce projet est assez novateur dans sa forme et consiste à réemployer des matériaux. Par ailleurs, ce bâtiment sera la 1^{ère} construction du site et sera amenée à évoluer en fonction des usages. Il y a donc un fort enjeu de modularité et d'évolutivité du bâtiment, ces questions seront prises en compte dans le projet de reconstruction.

Le SEAT a consulté des structures spécialisées dans le réemploi de matériaux et dans des constructions exemplaires. Suite à une consultation sur cahier des charges, trois devis ont été reçus :

- Le collectif parenthese : en attente
- L'association Bella Stock : en attente
- Rural Combo : 20 675,00 € HT soit 24 810,00 € TTC

Le Président propose de retenir l'offre de Rural Combo pour un montant de 20 675€ HT, soit 24 810€ TTC.

Dans le cadre de ce projet, le SEAT a également consulté des entreprises afin de réaliser un contrôle solidité, un contrôle de sécurité, et un contrôle des installations électriques du bâtiment. Le Président explique que le bâtiment sera raccordé au réseau électrique dans un second temps.

Deux devis ont été reçus :

- APAVE pour un montant total de 1 880€ HT soit 2 256€ TTC (1 550€ HT soit 1 860€ TTC pour le contrôle de la sécurité, de la solidité et de l'accessibilité et 330 € HT soit 396€ TTC pour la vérification des installations électriques)
- SOCOTEC pour un montant total de 3 250€ HT soit 3 900€ TTC

Le Président propose de retenir l'offre d'APAVE pour un montant de 1 880€ HT soit 2 256€ TTC

L'opération est chiffrée à 22 555€ HT soit 26 690€, ne dépense pas le seuil des marchés publics en procédure MAPA fixé à 25 000€ HT. Les consultations ont par ailleurs été réalisées avec des cahiers des charges et trois entreprises à chaque fois ont été consultées.

Le comité syndical du SEAT décide à l'unanimité de retenir l'offre de Rural Combo et l'offre de l'APAVE.

2. Devis pour l'apport de terre végétale

Dans le cadre de l'aménagement des espaces tests agricoles, le Président explique qu'il serait intéressant d'agrandir les parcelles cultivables avec de l'apport de terre végétale. Le Président propose de consulter des entreprises pour l'apport de terre végétale pour un montant maximum de 3 000€ HT.

3. Lancement de la mission d'AMO pour un plan guide du site

Le Président rappelle que le SEAT a sélectionné l'association Rural Combo et le cabinet Vous êtes d'ici pour mener une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un plan guide sur

l'Ecopôle du Val d'Allier. Cette mission de 38 483,33 € HT, soit de 46 180€ est financé à 80% par du LEADER.

Le Président explique les objectifs de cette mission et l'état d'avancement. Il revient sur la réunion de lancement qui a eu lieu le mercredi 5 juin.

Les missions confiées au cabinet :

OBJECTIFS PARTAGÉS

DIAGNOSTIC ET SYNTHÈSE >> ENJEUX, ÉTUDES PRÉALABLES ET USAGES

DÉFINITION DES AMÉNAGEMENTS >> LOCALISATION, CAHIER DES CHARGES PARTAGÉ

ACCOMPAGNEMENT DE LA MAÎTRISE >> LOCALISATION, BESOINS, USAGES, FONCTIONNALITÉS,
D'OUVRAGE À LA DÉFINITION DU PROJET MATÉRIAUX, RAPPORT AU SITE ET AUX AMÉNAGEMENTS,
DE MAISON DE SITE PRÉCONISATIONS, PHASAGE ET MODALITÉS DE LANCEMENT

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENTS >> RÉVÉLER ET VALORISER LES POTENTIALITÉS DU SITE (LAND ART,
PAYSAGÉS ET DÉMONSTRATEURS CABANES, ETC)

IDENTIFICATION DE NOUVEAUX USAGES >> COMPLÉMENTARITÉ ET PARTICIPATION AU MODÈLE
ÉCONOMIQUE DU PROJET

ACCOMPAGNEMENT AU LANCEMENT DES >> SYNERGIES, PROGRAMMATION, PRÉCONISATIONS ET PRÉ-
MARCHÉS DES AMÉNAGEMENT CHIFFRAGE

IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX >> ATELIERS PARTICIPATIFS, CO-CONCEPTION, COMMUNICATION
ET DES USAGERS DANS LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT

4. Volet agriculture et alimentation

Le Président présente les avancées du Julien, chargé de mission agricole recruté par le SEAT pour réaliser une étude de faisabilité pour la création d'une ferme expérimentale maraîchère.

Il présente également le rapport d'étude réalisé par Terre et Humaniste (rapport en pièce jointe) qui donne des préconisations écologiques et d'aménagement du site maraîcher.

Un point d'avancement sur l'étude de faisabilité pour la réalisation du magasin de producteur porté par Géraud Mousnier est également fait.

IV. Questions diverses

- Distribution de la communication des Ecopolys
- Retour sur les rencontres politique (rencontre avec Clermont Auvergne Métropole via Cournon, présentation en commission tourisme et environnement à Mond'Arverne Communauté)
- Autres